

LE SUIVI DE VOTRE ENFANT DANS LE REPPOP AQUITAINE

UN ACCOMPAGNEMENT POUR UNE DUREE DE 2 ANS

Le RéPPOP est un réseau de professionnels de santé qui propose aux **enfants et adolescents en surpoids** une **prise en charge de proximité et pluridisciplinaire pour une durée de 2 ans**.

Cette prise en charge repose sur **un suivi médical régulier par un médecin** membre du RéPPOP, qui est votre interlocuteur privilégié.

Après les **2 premières consultations d'évaluation**, il définira avec vous les **différentes options de prise en charge**, adaptées à la situation de votre enfant sur son **alimentation**, son **activité physique** et son mode de vie et mettra en place un suivi régulier.

Ainsi, il peut éventuellement être accompagné d'autres professionnels paramédicaux membres du RéPPOP pour aider votre enfant à mettre en place les changements proposés : **psychologues, diététiciens, kinésithérapeutes, enseignants APA, infirmières...**

L'équipe de coordination du RéPPOP assure le lien entre tous ces intervenants et les patients pris en charge.

MODALITES ET RYTHMES DE SUIVI RECOMMANDES

- **Suivi médical** : une consultation tous les 3-4 mois au cours des 2 ans de prise en charge (*soit 8 consultations au maximum*)

Selon la demande du médecin :

- **Suivi diététique** : en alternance avec le suivi médical. (*7 consultations libérales maximum prises en charge par le RéPPOP pendant la durée du suivi*)
- **Suivi psychologique** : selon le rythme défini en concertation avec le professionnel (*14 consultations libérales maximum prises en charges par le RéPPOP pendant la durée du*

AUTRES RECOURS POSSIBLES DURANT LA PRISE EN CHARGE

Votre médecin, en lien avec le RéPPOP, peut également proposer :

- Des **ateliers d'activité physique adaptée**
- Des **ateliers cuisine** pour les parents
- Des groupes **d'éducation thérapeutique**
- Des **bilans hospitaliers / consultations**
- Des séjours au **centre médical infantile de Montpribat**

Les **consultations de suivi** avec le médecin sont à la charge du patient et sont remboursées comme des **consultations classiques**.

Les **consultations diététiques et psychologiques** sont **prises en charge directement** par le RéPPOP (dans la limite indiquée ci-dessus), dans la mesure où elles ne sont pas remboursées par l'assurance maladie.

APRES 2 ANS, QUE SE PASSE-T-IL ?

Au terme des 2 ans, il est recommandé **de poursuivre le suivi régulier par le médecin** afin d'aider votre enfant à maintenir les changements mis en œuvre.

Le RéPPOP n'a **plus la possibilité de prendre en charge** financièrement **les consultations diététiques et psychologiques** effectuées par des professionnels libéraux.

Cependant, **les autres recours** proposés par le RéPPOP restent éventuellement **possibles** sur demande de votre médecin après concertation avec la coordination du RéPPOP : ateliers d'activité physique adaptée, groupes d'éducation thérapeutique, séjours au centre Montpribat, bilans hospitaliers ...

RéPPOP Aquitaine
87 avenue du parc de Lescure
33000 Bordeaux - Tél : 05 56 96 00 82
repop.aquitaine@wanadoo.fr



En savoir plus
www.reppop-aquitaine.org